

Pour qui ?

Pour les enfants et adultes en situation de Handicap Rare, leur entourage, les professionnels qui les accompagnent.

Le handicap rare se définit par l'association de déficiences (auditive, visuelle, ou autres déficiences graves) et de troubles associés (dysphasie grave associée à une autre déficience, affection chronique grave ou évolutive).
Il n'est pas nécessaire de passer par la MDPH.

Pourquoi ?

- Evaluer les besoins et contribuer à la réalisation de bilans approfondis
- Mobiliser l'ensemble des acteurs et ressources pour éviter une rupture de parcours
- Soutenir l'élaboration des projets individualisés
 - Apporter un appui aux aidants et équipes (sensibilisation, formation, ...)

Comment ?

Une fois la situation validée en équipe pluridisciplinaire, une coordinatrice de parcours prend contact avec la ou les personnes demandeuses.

Contacts

Dispositif Sensoriel et Moteur

03 80 41 08 22

dsm.closchauveau@pepcbfc.org

Equipe Relais Handicaps Rares

Antenne Bourgogne Franche Comté

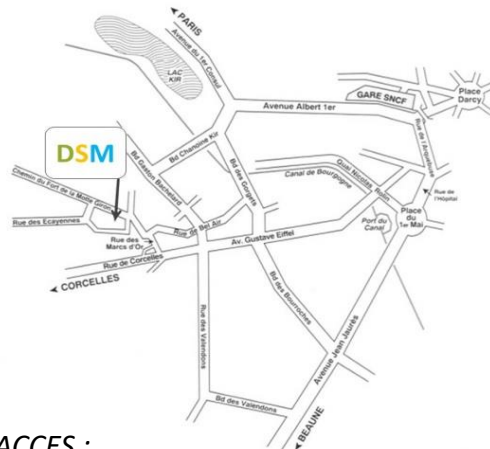
03 80 76 48 45

03 80 41 08 22

handicap.rare@pepcbfc.org

9 rue du Fort de la Motte Giron

21000 DIJON



ACCES :

Bus n°13 Arrêt : Clos Chauveau

DSM

Dispositif

Sensoriel et Moteur



Dispositif financé par

Les Services et les Instituts

Pour qui ?

Des jeunes de 3* à 20 ans porteurs d'un handicap moteur, d'une déficience auditive ou visuelle, et ayant une notification MDPH

*0/20 ans pour les jeunes porteurs d'une déficience auditive.

En Service, pour soutenir l'inclusion des jeunes dans leurs différents lieux de vie.

En Institut, pour les jeunes nécessitant un accompagnement plus soutenu, et/ou accueillis à l'internat et/ou à l'Unité d'Enseignement (jeunes porteurs d'un handicap moteur).

Pourquoi ?

- Favoriser l'intégration sociale des jeunes
- Soutenir les parents dans la mise en œuvre des projets qu'ils ont pour leur enfant
- Apporter aide et conseil sur les différents lieux de vie du jeune (crèche, école, club sportif, centre de loisirs, employeur, administration, ...).

Comment ?

Par la mobilisation de nombreux professionnels formés spécifiquement à l'accompagnement de jeunes porteurs d'un handicap moteur et/ou sensoriel (enseignants, éducateurs, rééducateurs, paramédicaux, ...).

Notre organisation

3 Pôles d'intervention :



En appui à ces 3 Pôles :



Nos sigles

☞ **DSM**
Dispositif Sensoriel et Moteur

☞ **ERHR**
Equipe relais Handicaps Rares

☞ **IEM**
Institut d'Education Motrice

☞ **IES**
Institut d'Education Sensorielle

☞ **MDPH**
Maison Départementale des Personnes Handicapées

☞ **SESSAD**
Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile

☞ **SAFEP**
Service d'Accompagnement Familial et d'Éducation Précoce

☞ **SAAAS**
Service d'Aide à l'Acquisition à l'Autonomie et à la Scolarité

☞ **SSAS**
Service de Suite et d'Accompagnement à la Sortie

☞ **SSEFS**
Service de Soutien à l'Education Familiale et à la Scolarisation